parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CIO – Centre d'information et d'orientation
ANNEMASSE - Académie de Grenoble

Parcoursup

Un portail unique pour :

- s’informer, consolider, finaliser son projet d'orientation
- se porter candidat
- constituer ses dossiers de candidature
- recevoir et gérer des propositions d’admission

S’informer Consolider et finaliser son projet d'orientation

Connaître le contenu des formations :

- contenus et organisation des enseignements
- attendus de la formation (connaissances et compétences)
- contacts pour poser des questions
- portes ouvertes
- suggestion de formations similaires…

Identifier ses chances de réussite

- nombre de places en 2024, taux d’accès en 2023
- conseils sur les spécialités recommandées selon les formations
- pourcentage de candidats qui étaient en position de recevoir une proposition en phase principale en 2023 selon type de bac
- éléments pris en compte pour l’examen du dossier
- taux de réussite au diplôme
- débouchés …

S’inscrire : Créer son dossier électronique

Il faut :

- une adresse mail valide
- le numéro INE

Création d’un dossier avec **un identifiant (adresse mail) et un mot de passe**

=> à bien garder, nécessaire à chaque connexion

Pour recevoir les messages liés à la procédure, possibilité en plus:

- de donner son numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme
- d’indiquer aussi le téléphone et mail des parents

Formations concernées

Plus de 23000 formations sur Parcoursup

Des formations non sélectives:

=> les licences, PPPE et parcours d'accès aux études de santé

Des formations sélectives:

=> CPGE, BTS, BUT, DNMADE, CMI, DNA, les formations du secteur paramédical, du secteur social, les licences sélectives, écoles d'ingénieur, de commerce, d'architecture, Sciences Po et IEP, écoles vétérinaires, formations en apprentissage et certaines écoles de la culture, du sport...

Les voeux :
La saisie

Saisie des voeux entre le 17 janvier et le 14 mars 23h59

10 Vœux maximum en tout

+ 10 vœux maximum pour les formations en apprentissage

Pour la grande majorité des formations en apprentissage, il est possible de formuler des vœux après le 14 mars

Pas de classement des vœux

Les formations auxquelles vous candidatez ne connaissent pas vos autres voeux

Une réponse pour chaque vœu

Possibilité de demander une césure

Les voeux multiples

<u>voeux multiples sans dossier unique</u>

Pour les BTS, BUT, CPGE, DCG, DNMADE, EFTS, DNA:

- 10 sous-vœux maximum par voeu
- Au total 20 sous-voeux maximum pour l'ensemble des vœux

<u>Voeux multiples avec dossier unique</u>

Pour les écoles d'ingénieur et de commerce, PASS Ile de France, Sciences Po Paris, 7 IEP du concours commun, les écoles vétérinaires

- nombre de sous-voeux illimité et non décompté

Pour les formations paramédicales (soins infirmiers, orthophonie, orthoptie, audioprothèse...)

- **5 voeux max par filière mais** nombre de sous- voeux illimité et non décompté

=>1 compteur indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux qui ont été formulés

Les voeux

il y a un compteur de voeux

Un exemple: l'élève fait **6 voeux** et 7 **sous voeux** (sur les 20 autorisés)

licence psychologie- USMB	
licence psychologie -UGA	
BUT génie civil construction durable	IUT Chambéry IUT lyon 1 IUT 1 Grenoble IUT Dijon
CPGE MPSI	lycée Berthollet Annecy internat/ sans internat lycée Champollion Grenoble internat lycée Lalande Bourg en B internat/ sans internat
Concours geipi polytech	possibilité de candidater pour les 43 écoles (ces sous-voeux ne sont pas comptabilisés)
IFSI Université Grenoble Alpes	IFSI CHAL IFSI Thonon les Bains IFSI CH Annecy-Genevois (ces sous-voeux ne sont pas comptabilisés)

Les voeux:
La confirmation

Confirmation des voeux avant le 3 avril 23h59

Attention, un vœu non confirmé ne sera pas étudié

Pour confirmer, il faut que le dossier soit complet:

- lettre de motivation quand c'est demandé
- documents demandés déposés (ex: attestation du questionnaire d'auto-évaluation pour les licences en sciences et la licence de droit ou dossier de travaux personnels pour les arts appliqués)
- rubrique préférences et autres projets renseignée (information confidentielle CAES)

Les éléments d'appréciation de la candidature

- La « lettre de motivation » si demandée
- Les **notes et appréciations** de 1ère et terminale + résultats bac français
- Autres éléments éventuellement demandés par certaines formations
- **La fiche avenir** (différents éléments renseignés par les enseignants, consultable par les élèves à partir du 30 mai)

Et les informations notées dans la rubrique facultative " mes activités et centres d'intérêts" (expériences professionnelles, associatives, sportives.....)

Les critères pris en compte sont indiqués clairement sur Parcoursup

Ce n'est pas Parcoursup qui décide de votre affectation!

Les formations non sélectives

La règle: un candidat peut accéder à la formation de son choix dans la limite des capacités d'accueil

Mais:

- sectorisation géographique selon le domicile des parents
- quota pour les élèves hors académie

Les propositions d'admission

Du 30 mai au 12 juillet:

Alerte via:

- l'adresse mail de l'élève, de ses parents
- la messagerie de Parcoursup

Réponses possibles des établissements:

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, CPGE, écoles...):

- OUI
- NON
- en attente d'une place

Pour les formations non sélectives (licences, PPPE, PASS...):

- OUI
- OUI Si = Admis **s'il accepte de suivre un parcours de formation personnalisé**
- OUI ou OUI Si en attente d'une place

Délais de réponse

- délai de réponse indiqué pour chaque proposition
- De J+4 à J+1...23H59

=> suspension des délais de réponse du 16 au 22 juin

Répondre à toutes les propositions d’admission même si elles n’intéressent plus l’élève

Attention : Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d’admission est perdue et proposée à un autre candidat. Dans ce cas, il a 3 jours pour confirmer son intérêt pour les vœux qu'il a en attente.

Les propositions d'admission et les réponses possibles

Une seule proposition d'admission, OUI ou OUI SI

- accepter ou renoncer
- et demander à maintenir tout ou partie des voeux en attente

Plusieurs propositions d'admission, OUI ou OUI SI

- accepter une proposition et renoncer aux autres
- et demander à maintenir tout ou partie des voeux en attente

Uniquement des propositions en attente d'une place

- attendre qu'une place se libère et à partir du 11 juin candidater en phase complémentaire (jusqu'à 10 nouveaux voeux)

Uniquement des réponses négatives (si que des voeux sélectifs)

- candidater en phase complémentaire du 11 juin au 10 septembre
- A partir du 4 juillet, le jeune peut solliciter la commission CAES (30 mai pour les sportifs de haut niveau et candidats en situation de handicap).

Propositions le 30 mai :

Les propositions d'admission et réponses possibles

Choisir dans les délais entre les propositions OUI et OUI-SI

et **décider s'il maintient** les formations pour lesquelles il est "en attente"

BUT informatique Annecy	en attente	Maintient
BUT informatique Grenoble	OUI	Accepte
CPGE MPSI Berthollet Annecy	en attente	Maintient
CPGE MPSI Vaugelas Chambéry	NON	
CPGE MPSI Lalande Bourg en B	en attente	Renonce
Licence Musicologie UGA	OUI SI	Renonce
Licence informatique USMB	OUI	Renonce

Les propositions d'admission et réponses possibles

Au fur et à mesure de la procédure, l'élève pourra avoir une nouvelle proposition :

BUT informatique Annecy	OUI	Accepte
BUT informatique Grenoble	OUI	Refuse
CPGE MPSI Berthollet Annecy	en attente	Maintient

Et ainsi de suite tant que l'élève est "en attente"

Après avoir accepté la proposition de son choix, le lycéen doit **s'inscrire administrativement.**

Calendrier résumé

Du 17 janvier au 14 mars: Formuler des voeux

Du 17 janvier au 3 avril: Confirmer ses voeux et finaliser ses dossiers

Du 30 mai au 12 juillet: Recevoir des propositions et y répondre

Du 1 juillet au 3 juillet: classement des voeux en attente à maintenir

Du 11 juin au 10 septembre: Phase complémentaire, 10 voeux possibles (concerne surtout les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission)

Sites incontournables

https://avenirs.onisep.fr/

http://eduscol.education.fr/

https://www.messervices.etudiant.gouv.fr

Dossier Social Etudiant du 1er mars au 31 mai

www.onisep.fr

Besoin d'aide d'accompagnement

- **Messagerie contact depuis le dossier Parcoursup**

- **Numéro vert: 0800400070**

  du lundi au vendredi 10h-16h

- **Les interlocuteurs de votre établissement (PP, équipe de direction, Psy-EN...)**

- **L'équipe du CIO d'annemasse** :

  du lundi au vendredi entre 9h-12h30 et 13h30-17h00

  tel : 0450381523